

SIVRY, le 22 septembre 2026

NTnot et associés

Notaire

Rue des Ecoles, 4

6470 SIVRY-RANCE

Agent traitant : Verly Ruddy

☎ 060/41.41.25

✉ ruddy.verly@sivry-rance.be

Nos réf. : -

Vos réf. : - rue Martinsart et du Paradis

OBJET : votre demande de renseignement urbanistique

Maître,

En réponse à votre demande du 9/9/2026 relative aux biens sis à **6470 SIVRY-RANCE**, cadastré **1^{ère} division section A n°721H, 721G et 720K**, veuillez trouver, en annexe, les renseignements urbanistiques **conformément aux articles D.IV.99 et D.IV.100 ainsi que les informations contenues dans le certificat d'urbanisme n°1 visé à l'article D.IV.97 du code de Développement Territorial (CoDT).**

En outre :

- 1° Les biens en cause ne font l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivrés après le 1^{er} janvier 1977 :
- 2° Les biens en cause ne font l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;
- 3° Les biens en cause ne font l'objet d'aucun permis de lotir :
- 4° Il n'existe pas pour le bien en cause de certificat de patrimoine valable ;
- 5° A notre connaissance aucun acte ni travaux constitutifs d'une infraction en vertu de l'article D.VII.1, § 1er, 1, 2° ou 7° n'ont été réalisés sur ladite parcelle. *Aucun procès-verbal n'a été dressé (pour rappel, l'absence de constat d'infraction(s) urbanistique(s) dans un procès-verbal n'exclut pas l'existence d'éventuelles infractions urbanistiques. Il vous appartient d'interroger les cédants pour obtenir une information précise à ce sujet).*
- 6° En ce qui concerne les renseignements relatifs à l'équipement suffisant du bien en matière d'eau et d'électricité, nous vous invitons à prendre contact avec la S.W.D.E., Esplanade René Magritte n° 20 à 6010 COUILLET, et l'A.I.E.S.H., rue du Commerce n°4 à 6470 RANCE.
- 7° Pour ce qui concerne le domaine de la voirie prendre contact avec le Hainaut Ingénierie Technique (HIT) rue de Saint-Antoine n° 1 à 7021 HAVRE.

En ce qui concerne les autres questions, la réponse serait négative.

Les informations et prescriptions contenues dans la présente ne restent valables que pour autant que la situation de droit ou de fait des biens en cause ne soit pas modifiée.

Il n'existe aucune possibilité d'effectuer sur le bien aucun des travaux et actes visés à l'article D.IV.4, à défaut d'avoir obtenu un permis d'urbanisme ;

Il existe des règles relatives à la péremption des permis ;

L'existence d'un certificat d'urbanisme ne dispense pas de demander et d'obtenir le permis requis.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Maître, en l'expression de nos salutations distinguées.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général ff,



PESTIAUX R.



p^z Le Bourgmestre,

GATELIER J-F.

Magali SCHEPERS
1ère Echevine

Enquête notaire

Parcelle concernée	Division: SIVRY-RANCE 1 DIV/SIVRY/ Section: A Numéro: A 720 K INS: 56088 Surface mesurée sur le plan cadastral (susceptible de différer de la surface " fiscale " reprise à la matrice cadastrale) : 13.56 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> THUIN-CHIMAY 1 Zone(s) d'affectation: Habitat à caractère rural (100% soit 13.56 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u>
Plan de secteur	<u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
Guides Régionaux d'Urbanisme	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui Code carto: 56088-RMR-0001-01 Libellé: Sivry-Rance Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001 Liendoc: Ici
	Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui Code carto: 56088-REP-0001-01 Libellé: Sivry-Rance Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991 Liendoc: Ici
	Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non
Guides Communaux d'Urbanisme	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC : Non
Anciennement Schéma de Structure Communal	Parcelle située en SSC - Anciennement Schémas de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	~~Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Oui Code carto: 56088-LTS-0076-00 Type: VALEUR DE RUE (99% soit 13.4 ares) Code service: F0414/56088/LAP2/2004.2 Date de décision: 26-10-04 Liendoc: Ici~~
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Article D.IV.22	Parcelle située dans un périmètre d'application de l'article D.IV.22: Non
Zones d'assainissement	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)

Cours d'eau	Axe du réseau hydrographique wallon: Non
	A 50 mètres: Non
Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Oui
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: Non
Liste des arbres et haies remarquables	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Ces données n'étant plus mises à jour par le cadastre ne sont plus interrogées.
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire régional du patrimoine:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique : Non
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non

Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non

